

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17160348

de

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

03 -11- 2017

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI**

N° d'entreprise : 0466 572 968

Dénomination

(en entier) : **SOLIDAL**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Adresse complète du siège : Quai Donat Casterman 59 à 7500 Tournai

**Objet de l'acte : MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL - MODIFICATION DE LA DATE DE
CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL - AUGMENTATION DE CAPITAL-
REFONTE DES STATUTS**

Il résulte d'un acte reçu par Maître Pierre-Olivier LOIX, Notaire de résidence à Tournai, membre de la société professionnelle notariale «Albert & Pierre-Olivier LOIX, Notaires associés», ayant son siège à Tournai, le 27 octobre 2017, en cours d'enregistrement que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée «SOLIDAL» dont le siège social est situé à 7500 Tournai, Quai Donat Casterman, 59. Immatriculée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0466.572.968 ; a pris à l'unanimité les décisions suivantes :

1°) Modification de l'objet social

A) Examen du rapport établi par les gérants en application de l'article 287 du Code des Sociétés, avec en annexe, un état comptable arrêté au 31 juillet 2017.

B) Modification de l'objet social pour le libeller désormais de la manière suivante :

« La société a pour objet, pour son compte et pour le compte de tiers ou en participation avec ceux-ci, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour autant que les activités réglementées aient préalablement obtenu leur agrément nécessaire et dans le strict respect des dispositions légales et sans que cette énumération soit limitative :

• Toutes opérations se rattachant directement ou indirectement au commerce de détail en énergie (charbon, bois, pellets,),

• La conception et la réalisation de chapes, de dallages en béton ou de tout autre matériau de revêtement,

• La fabrication et le transport de béton ou de mélange généralement quelconque, par mixers et/ou pompes,

• La mise en place de tout béton préparé ou non, de tout aggloméré dans le sens le plus large et leur mise en œuvre,

• La création, l'intéressement ou la participation directe ou indirecte, tant en Belgique qu'à l'étranger à toute nouvelle centrale de distribution de bétons, à toute industrie ou commerce connexe ou faisant partie de l'objet de la société dans le sens le plus large,

• La location, la vente, l'entretien de matériel se rapportant à l'objet social, le commerce de tous matériaux de construction dans le sens le plus large du terme, l'achat, la vente, la location, la réparation et l'entretien de tous matériels, la location de tous services envers tous particuliers et toutes administrations publiques ou privées,

• L'entreprise de travaux publics ainsi que, pour tous domaines publics ou privés, le terrassement, la démolition directement ou par sous-traitance, le nivellement, la manutention ainsi que tous les travaux connexes : la location d'engins de génie civil et de matériel d'entrepreneur,

• La réalisation de tous travaux par le procédé dit «slipform»,

• L'entreprise de construction, directement ou par sous-traitance,

• Le transport de tous produits pour compte propre et pour compte de tiers tant en Belgique qu'à l'étranger,

• La prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières (investissement, souscription, prise ferme, placement, vente, achat et négociation) ;

• Les activités de gestion et d'administration de holdings et de sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ;

• L'octroi de prêts, de leasings à d'autres sociétés dans les limites de la loi ;

• La constitution et la gestion d'un patrimoine mobilier, la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit, toutes les opérations relatives à des biens et des droits meubles, telles que l'acquisition, par souscription ou par achat, et la gestion d'actions, d'obligations, parts, titres ou d'autres valeurs meubles de personnes morales et

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/11/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

d'entreprises belges ou étrangères existantes ou à constituer, industrielles, commerciales, financières, mobilières immobilières ou autres.

• Toutes prestations dans le cadre de la gestion de patrimoine dans le sens le plus large du terme.

• La consultance, la prestation de service, de formation, d'ingénierie, de conseil sous forme d'études, d'organisations, d'expertises, actes et conseils techniques, d'assistance administrative, technique, financière, commerciale, publicitaire, informatique, technologique et économique ou autre, dans tout domaine rentrant dans son objet social ;

• L'achat, l'exploitation, la location, la cession de tout brevet, licence, procédé, intervention, marque de fabrique, enseigne, ou droit de propriété intellectuelle se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ;

• La mise à disposition en nature aux gérants de la société de biens meubles et immeubles, étant entendu que la rémunération des dirigeants, en ce compris les avantages de toute nature, contribue à la réalisation de l'objet social.

La société peut intervenir en qualité d'intermédiaire commercial, courtier, commissionnaire, agent ou mandataire dans toutes opérations généralement quelconques se rapportant directement ou indirectement à son objet social.

La société peut accepter tout mandat de gérant, administrateur ou liquidateur dans toutes sociétés et associations quelconques ainsi que se porter caution pour autrui ou donner toute sûreté personnelle ou réelle en faveur de toute personne ou société liée ou non.

D'une manière générale, la société dispose de la pleine capacité juridique pour accomplir, tant pour son propre compte que pour compte de tiers, toutes opérations généralement quelconques civiles ou commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à l'une ou l'autre branche de son objet social, ou qui seront de nature à en développer ou en faciliter la réalisation.

La société peut s'intéresser par toutes voies d'apport, de fusion, d'association, de souscription, de prise de participation, d'intervention financière ou de toute autre manière, dans toutes entreprises, associations, affaires ou sociétés existantes ou à créer, ayant un objet similaire, analogue ou connexe ou de nature à en faciliter ou à favoriser même indirectement la réalisation ou l'extension du sien, à lui procurer des matières premières, à faciliter l'écoulement de ses produits ou constituant pour elle une source de revenus ou un débouché. »

2°) Création de trois catégories de parts sociales et attribution aux associés.

3°) Augmentation de capital à concurrence de 2.815,97 € pour le porter de 37.184,03 € à 40.000,00 €, sans création de parts sociales nouvelles, par incorporation au capital d'une somme de 2.815,97 € à prélever sur le bénéfice reporté de la présente société.

4°) Constatation de la réalisation de l'augmentation de capital

5°) Modification de la date de clôture de l'exercice social pour le porter du 31 octobre au 31 décembre de chaque année et ce, à compter de l'exercice social en cours qui se clôturera le 31 décembre 2018.

6°) Modification de la date de l'assemblée générale ordinaire pour la fixer au deuxième mercredi de juin de chaque année à onze heures.

7°) Transformation du mandat de gérants non-statutaires de Messieurs Hervé et Benoît THIEBAUT en mandat de gérants statutaires.

8°) Refonte des statuts en vue de les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.

9°) Pouvoirs conférés aux gérants pour l'exécution des résolutions prises sur les objets qui précèdent.

Déposé en même temps : Expédition et Statuts coordonnés.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Pierre-Olivier LOIX
Notaire